

JOURNEE DE PROTESTATION A L'UNIVERSITE

Le CNES persiste et signe

Dépôt de plainte pour violation des franchises universitaires, préavis de grève durant les prochains examens, deux jours de grève durant le mois de mars... Voilà quelques propositions formulées par les syndicalistes durant des assemblées générales tenues dans les établissements universitaires, hier, lors de la journée de protestation organisée par le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES).

Des propositions qui démontrent la volonté et la détermination des enseignants de poursuivre le mouvement de protestation si la tutelle

"se confine" dans le silence. Décidée après les événements qui ont secoué la faculté des sciences politiques et de l'information (ex-ITFC), cette journée de protestation a enregistré un taux de suivi mitigé. Les examens ont pu se dérouler le plus normalement du monde. "Les enseignants n'ont pas voulu pénaliser les étudiants en retardant encore une fois les examens, comme cela s'est produit du fait des dernières intempéries", a déclaré M. Cherbal Farid, coordinateur national adjoint chargé de la région centre du CNES. Ce dernier ajoutera que certains



établissements universitaires n'ont pas eu de cours à l'image de l'Ecole polytechnique de l'architecture et de l'urbanisme ou de l'institut national d'agronomie. M. Cherbal ajoutera, toutefois, que c'est une journée de protestation et non de grève. Le mot d'ordre de grève s'est-il transformé en journée de protestation ?

Du côté de la tutelle, les responsables affirment que les cours n'ont pas été perturbés. "Ce n'est pas une grève mais une action de protestation", a encore souligné un responsable du ministère. Des assemblées générales et des piquets de grève ont eu lieu au sein des établissements pour formuler des propositions qui seront sou-

mises au conseil national du CNES. Il devra, en effet, se réunir les 23 et 24 février. Grève lors des examens, dépôt de plainte contre les responsables pour violation des franchises universitaires sont, entre autres, les actions proposées par les délégués.

A titre d'exemple, la déclaration sanctionnant l'assemblée générale des enseignants de l'USTHB "dénonce la violation des franchises universitaires et l'attitude du recteur de l'Université d'Alger pour son recours à la force et non pas au dialogue". Aussi, les délégués demandent "au conseil national du CNES de déposer plainte contre les responsables universitaires pour violation des

franchises universitaires." Ils proposent, en outre, que pour les mois de mars et avril, deux journées de grève et trois jours de grève soient observés respectivement.

"C'est après la violation des franchises universitaires et la dégradation de la situation que cette décision a été prise", a rappelé M. Cherbal. En effet, durant la nuit de 10 au 11 janvier dernier, le doyen, avec le quitus du recteur de l'Université d'Alger, a fait appel aux forces de

l'ordre pour faire sortir les étudiants qui se sont regroupés dans l'enceinte de l'ex-ITFC. A l'origine de cette "dérive", un vaste mouvement de solidarité et de protestation suite à l'arrestation de Merzouk Hamitouche, un étudiant en 3^e année en sciences politiques. Une arrestation jugée "abusive". Le CNES, dans un communiqué, a souligné que "la politique de fuite en avant a laissé place au recours à la justice et aux forces de l'ordre, pour incriminer les partenaires sociaux". Il évoquera, à ce titre, les événements qui se sont produits au niveau des universités de Skikda, de Béjaïa et d'Alger. Selon lui, "l'absence de dialogue et de responsabilité a conduit à la prolifération de la violence dans les campus et les cités universitaires, allant jusqu'au suicide collectif à l'Université de Sidi-Bel-Abbès".

Pour ce syndicat, le recours à la justice et aux forces de sécurité "s'apparente à une démarche d'intimidation qui vise les mouvements de protestation".

Meriem Ouyahia

CNES - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une rencontre
le 22 février

Une rencontre aura lieu entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Harraoubia, en présence de son staff, et une délégation représentant le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES). Prévue à la veille de la réunion du conseil national du syndicat, soit le 22 février, cette séance de travail aura pour objet les revendications socioprofessionnelles des enseignants du supérieur.

C'est ce que nous avons affirmé une source proche du ministère. La réunion sera la deuxième du genre, après celle tenue le 22 novembre dernier. Un procès-verbal a été, alors, signé entre les deux parties. Cette rencontre sera-t-elle sanctionnée par de bons résultats pour "démêner" la situation ?

M. O.

ORAN

"L'aveuglement, jusqu'où ?"

Après une absence de plus de sept années, des enseignants de l'université d'Es Senia, qui avaient tenu durant la journée du 13 décembre 2004 des élections ayant permis la création d'une section CNES, ont pris part hier à la journée nationale de protestation lors d'un sit-in à l'université contre l'agression des franchises universitaires.

Amel B. - Oran (Le Soir) - Même si le motif principal de cette contestation fait suite aux incidents survenus à Alger au département des sciences politiques, les représentants du CNES parlent de raisons plus profondes relatives à la non-intégration du partenaire social, à savoir le représentant de la masse enseignante.

Dans un communiqué adressé à notre rédaction, il est indiqué

qu'il ne peut y avoir de gestion cohérente de l'université de demain sans l'intégration de rouages minimums de partenariat entre l'administration (gestion) et les enseignants (pédagogie et impératifs scientifiques). Considérant cette non-intégration comme un vecteur d'agressions sous toutes ses formes, les syndicalistes de la section du CNES à Oran déplorent également le blocage de l'administration lorsqu'il était question d'organiser une rencontre de la coordination régionale qui a finalement eu lieu ce jeudi à Sidi-Bel-Abbès en présence des représentants des sections de plusieurs universités de l'Ouest.

Une rencontre dont, nous dit-on, le but est moins de combattre l'administration que la soutenir à travers des solutions pour les diverses défaillances de gestion constatées.

Lors de cette rencontre, la

coordination avait dénoncé plusieurs aspects : la mauvaise gestion des campus universitaires, la persécution des syndicalistes et des syndicats autonomes et le recours systématique et abusif à la justice, tout en citant le cas des sections CNES des universités de Skikda et de Béjaïa ainsi que celui des syndicalistes du SOMAR, des syndicats de la santé publique, du Cnapest...

Et d'insister sur les tentatives et décisions tendant à limiter les libertés syndicales en général et le droit de grève en particulier.

En plus des revendications socioprofessionnelles, la section CNES d'Oran estime qu'une administration sans partenaire ne peut que rester aveugle aux doléances mais aussi aux critiques. D'autres initiatives de protestation sont, nous dit-on, prévues pour les jours à venir.

A. B.

Pari réussi
à Tizi-Ouzou

En dépit de son manque d'esprit de combativité constaté ces deux dernières années, le CNES a réussi à battre le rappel de ses troupes, hier à l'université de Tizi-Ouzou à l'occasion de la journée de protestation. Bien que mitigée, l'action initiée par le Conseil national du syndicat des enseignants du supérieur a été partiellement suivie par les enseignants de l'UMMTO qui ont fait leurs revendications de la coordination nationale.

Si les atteintes et les violations "rejetées", des franchises universitaires, la "persécution" des activités syndicales et les dernières mesures adoptées par la tutelle, qualifiées, au passage de "poudre aux yeux", constituent les points d'orgue de la protestation, les enseignants, présents à l'assemblée générale tenue parallèlement à cette action, ont réitéré leurs préoccupations figurant parmi les points inscrits sur la plate-forme de revendications discutée avec le ministre de tutelle lors de la rencontre du 22 novembre dernier.

Des points non encore satisfaits liés à la gestion démocratique de l'université, le statut et l'organisation des salaires des enseignants.

Au plan local, cette journée aura été l'occasion pour les "protestataires" de demander la "redynamisation" et la "restructuration" de leur mouvement, avant de proposer et d'envisager d'autres actions (gel des examens, grève) si les revendications précitées n'aboutissent pas.

Des propositions qui seront soumises au prochain Conseil national qui aura lieu les 23 et 24 février.

J.L.-Hassani